



**Déclaration FSU 28**  
**CTSD Collèges du 9 février 2021**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous sommes à nouveau réunis ce jour suite au vote unanime « Contre » de l'ensemble des représentants du personnel lors du premier CTSD. Ce vote, comme nos interventions lors de ce premier CTSD, témoignent de l'insuffisance de la dotation départementale mais aussi des problèmes soulevés par les modalités de sa répartition entre les établissements. Ces problèmes nécessitent des ajustements de votre part et ces ajustements ne peuvent attendre le mois de juin au risque de désorganiser inutilement certains établissements comme nous aurons l'occasion de le développer tout à l'heure à travers quelques situations sur lesquelles nous souhaitons revenir. En outre, ces ajustements doivent aussi vous permettre dès maintenant d'éviter des mesures de cartes ou des compléments de service inutiles.

Nous souhaitons également vous alerter aujourd'hui sur l'impact de cette répartition sur l'éducation prioritaire qui voit ses effectifs particulièrement augmenter. Quel paradoxe pour les élèves de ces quartiers dits prioritaires qui voient au contraire leurs petits-frères et sœurs scolarisé-e-s dans des classes dédoublées de CP, CE1 voire de grande section ! ...Doit-on comprendre que la réussite pour ces élèves s'arrête aux portes du collège ?

Nous sommes également opposés aux fermetures de division en SEGPA dans la mesure où elles réduisent là aussi la possibilité de venir en aide aux élèves en difficultés scolaire alors que, contrairement aux arguments justifiant ces fermetures, les demandes d'orientation vers ces sections ne sont pas en baisse. Il est inacceptable de récupérer ainsi des moyens sur le dos des élèves les plus en difficulté.

Le contexte sanitaire et social pèse aux quotidiens sur les épaules de toutes les équipes. Pour simplifier leur travail et assurer la sécurité comme la santé de tou-te-s, il est aujourd'hui indispensable de fournir à tous les élèves des masques de type FFP1, comme nous vous le demandons depuis la réouverture des établissements au printemps 2020. De même, nous continuons de vous demander d'inciter et permettre aux équipes de se réunir pour préparer les conséquences pédagogiques tant du renforcement que de l'allègement du protocole sanitaire.

L'ensemble des personnels attendent des signes forts pour faire face à la crise et être en mesure d'accompagner les élèves dans cette période si singulière. Ici, il est insupportable de voir se profiler à la rentrée 2021 un nouvel alourdissement des effectifs par classe et un nouvel alourdissement de la charge de

travail des personnels en raison du recours accru aux heures supplémentaires et aux compléments de service qui en sont souvent le corollaire absurde.

Pour les personnels, la baisse des effectifs par classe doit être le premier moyen à mettre en œuvre pour améliorer les conditions d'apprentissages de tous les élèves en classe, pendant les cours. Le maximum de 20 élèves par classe en éducation prioritaire et de 24 par classe en dehors doit donc être le critère objectif premier devant guider les politiques scolaires.

Cette revendication de signes forts vaut pour l'ensemble des personnels et en particulier aussi pour les personnels des vies scolaires pour lesquels nous continuons de vous demander le prolongement des contrats des personnels recrutés pour faire face au renforcement du protocole en novembre, d'autant que ledit protocole vient une nouvelle fois d'être renforcé.

Pour faire face aux difficultés de recrutement sur ces postes d'AED pourtant essentiels au bon fonctionnement des établissements, nous vous demandons également de connaître les lieux rencontrant ces difficultés afin d'envisager des solutions. Il est évident que l'amélioration des conditions de travail comme la hausse des rémunérations et la stabilité de l'emploi sont des premiers pas indispensables et pouvant être réalisés dès maintenant en commençant par orienter tous les recrutements d'AED vers des contrats de trois ans au lieu d'une année.

Depuis le 14 janvier, tous les gymnases et salles spécialisées sont interdits à la pratique de l'éducation physique et sportive. La colère des collègues d'EPS ne cessent de s'amplifier. Là où, d'un côté, notre ministre fait la promotion d'une pratique physique de 30' par jour pour tous les élèves (gesticulant en costume-cravate), de l'autre il empêche que celle-ci se fasse dans de bonnes conditions en interdisant les lieux clos.

Une nouvelle fois la profession s'est adaptée mais se sent méprisée et menacée par la perte de sens du métier de professeurs d'EPS occasionnée par ces choix.

Comment enseigner en toute sécurité quand

les professeurs doivent travailler pendant 6h à l'extérieur ?

les prévisions météorologiques pour ces 10 prochains jours annoncent une vague de très grand froid ?

quand, dans bon nombre d'endroit, les élèves ne peuvent se changer faute de vestiaires ?

Les progrès dans les apprentissages de tous les élèves pour le partage d'une culture commune de haut niveau, l'apprentissage scolaire en toute sécurité sont nos buts à atteindre et la demande que nous formulons. C'est à l'état, au pouvoir exécutif et à ses représentant-es qu'incombe cette responsabilité des choix et de la mise en œuvre. C'est ce que nous vous demandons au niveau départemental : Choisir et décider d'intervenir dès à présent pour mettre en œuvre ces choix de baisse des effectifs par classe et de mise en sécurité des élèves et des personnels.